

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

RISQUES ET OBLIGATIONS DE L'AGENCE IMMOBILIERE

1/3

OBJECTIFS DE LA FORMATION Donner les clefs à l'agence immobilière pour se prémunir face aux contrôles administratifs et mettre en place une prévention des risques efficaces.

PUBLIC VISE Destiné aux chefs d'agence et collaborateurs pour la seconde partie.

PREREQUIS Aucun

DUREE ET DATE 14 heures réparties sur 2 jours, les 5 et 6 Mars 2020

ANIMATEUR Mr Frédéric WALTHER

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE La méthode affirmative permet aux participants de découvrir un nouveau contenu. Elle se base sur l'exposé. Elle est utilisée par le formateur au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques et des apports pratiques grâce à des mises en situations virtuelles.

Après un rappel des règles, nous aborderons des cas de figures concrets et évoquerons la jurisprudence.

La formation a lieu dans une salle de réunion de l'hôtel KYRIAD Prestige (135 rue de Jugurtha - 34070 MONTPELLIER), équipée de tout le matériel nécessaire (liaison Wi-Fi, projecteur vidéo, paper-board)

DOCUMENTS A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE Fiche de renseignements, QCM Avant-projet, QCM Après-projet, Feuille d'émergence de groupe.

PROGRAMME Introduction : Accueil des participants et tour de table de présentation.

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

**RISQUES ET OBLIGATIONS DE L'AGENCE IMMOBILIERE
2/3**

PLAN DE FORMATION

Journée 1 – 7 heures :

Les contrats et relation avec les collaborateurs

- Contrats des agents commerciaux
- Les dangers de requalification
- Les pouvoirs coercitifs
- Contrats de salariés
- Les entretiens annuels
- L'organisation et la mise en place des consignes

Faire face à un contrôle DGCCRF

- Les points de contrôle
- La notification
- Les délais et les modes de réponse
- Les recours administratifs

Document unique d'évaluation des risques professionnels

- Rappel de la règle
- Inventaire des risques
- Etablir un DU

Journée 2 – 7 heures :

Tracfin

- Dispositifs de signalement
- Cas typiques de déclaration de soupçon.
- Mise en place d'un protocole « Tracfin »
- Actualité jurisprudentielle.

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

RISQUES ET OBLIGATIONS DE L'AGENCE IMMOBILIERE
3/3

RGPD

- Rappel des règles et obligations
- Mise en place d'une procédure de gestion des données
- Mesures de contrôle
- Qui est condamné et pourquoi

Renforcer la vigilance sur les points suivants :

- Les annonces
- L'affichage
- La médiation
- Les mandats
- Les bons de visite
- Rappels sur les obligations de l'agence immobilière et la responsabilité des collaborateurs

VALIDATION DE LA FORMATION QCM Après-projet (évaluation sur les acquis de la formation),
Attestation individuelle de formation Loi Alur.